



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signatures de financement et d'engagement financier à hauteur de 53 M€ entre la Collectivité territoriale de Guyane, l'Agence Française de Développement, et la Caisse des Dépôts

Cayenne, le 13 octobre 2016 – Dans le prolongement du protocole des investissements signé entre la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), l'Agence Française de Développement (AFD) et la Caisse des Dépôts, le 17 mai 2016 pour accompagner et soutenir le développement des projets structurants guyanais, Rodolphe Alexandre, président de la Collectivité, Pascal Hoffmann, directeur régional Antilles-Guyane de la Caisse des Dépôts et Laurent Fakhoury, directeur de l'Agence AFD de Guyane, ont signé, ce jour, des financements ou engagements de financement pour un total de 53 millions d'euros permettant à la CTG de mettre en œuvre sa politique d'investissement.

Cette signature matérialise l'appui apporté par l'AFD et la Caisse des Dépôts à la stratégie de sécurisation financière de la Collectivité et permet d'entrer dans une phase opérationnelle des investissements.

La CTG pourra ainsi mettre en œuvre la première phase de son plan pluriannuel d'investissements (PPI) qui concerne principalement les infrastructures scolaires pour près de 132 millions d'euros et les voiries, à hauteur de 45 millions d'euros.

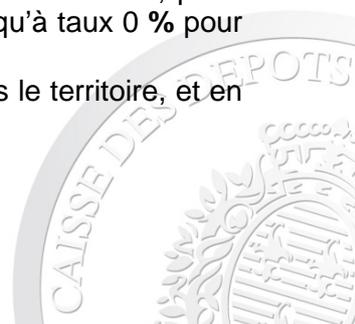
Les financements ainsi mis à disposition par la Caisse des Dépôts et l'AFD à hauteur de 26,5 M€ chacune, permettront de relancer immédiatement la commande publique dans le secteur du BTP et de concourir à l'amélioration des services publics rendus au quotidien à la population guyanaise.

La Caisse des Dépôts soutient les investissements des territoires

La Caisse des Dépôts transforme une partie de l'épargne réglementée par des prêts de très long terme finançant des programmes d'intérêt général : logement social, politique de la ville et investissements des collectivités territoriales.

Pour répondre aux enjeux des territoires, la Caisse des Dépôts a récemment diversifié son offre de prêts dédiée au secteur public local - enveloppe de 20 Md€ et prêts « croissance verte », prêts politique de la Ville - par des prêts à taux fixe sur ressource européenne, ainsi qu'à taux 0 % pour la réhabilitation des bâtiments publics.

Ces financements sur mesure contribuent à l'investissement de long terme dans le territoire, et en particulier à l'accélération de la transition écologique et énergétique





L'AFD appuie le développement socio-économique de la Guyane

L'AFD agit tant auprès du secteur privé que du secteur public pour concourir au développement économique, social et environnemental de la Guyane française.

Quelques chiffres clés :

- En 2010, l'activité de l'AFD en Guyane est passée d'un total d'autorisations d'engagements de près de 85 millions d'euros en 2010 à 94 millions d'euros en 2015.
- 46 % de l'encours des dettes des collectivités locales guyanaises est détenu en 2015 par l'AFD.
- Depuis 2005, 93 % des collectivités et plus de 470 entreprises guyanaises ont été accompagnées par l'AFD (incluant l'activité Bpifrance depuis 2014).
- L'encours de l'AFD en Guyane se situe autour de 300 millions d'euros.

Pour la période 2016-2020, l'AFD identifie quatre axes d'interventions prioritaires en Guyane:

- Donner les moyens aux acteurs publics de mener une politique d'investissement à la hauteur des besoins
- Favoriser la diversification de l'économie
- Mettre en valeur le territoire en conciliant développement économique et patrimoine naturel
- Contribuer à atténuer la fracture territoriale interne à la Guyane et améliorer son insertion régionale

La Collectivité Territoriale de Guyane construit l'avenir du territoire.

Dotée d'une gouvernance composée d'une Assemblée **comptant 50 élus** et son Président, la CTG répond à ses multiples missions de service public grâce à une politique stratégique ambitieuse englobant l'ensemble des spécificités de son territoire.

*Elle permet ainsi la mise en place d'une politique innovante de développement économique qui accompagne les filières **économiques** porteuses dans la Région, assure la lutte contre la précarité et les exclusions, organise la prévention sanitaire et sociale jusque dans les zones les plus isolées, finance les infrastructures éducatives sur un territoire fort d'une jeunesse nombreuse et dynamique, soutient les actions sportives et culturelles qui consolident le lien social, organise l'offre de formation à l'échelle du territoire, prend en charge l'aménagement de ce territoire en matière d'infrastructures modernes et de développement durable, entretient des démarches de coopération diplomatique, économique et structurelle avec l'ensemble de ses voisins.*



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale. www.caissedesdepots.fr

A propos de la Collectivité territoriale de Guyane

La Collectivité Territoriale De Guyane(CTG), née de la fusion des compétences de l'ancienne Collectivité Régionale et de l'ancien Conseil Général, constitue depuis le 1^{er} janvier 2016 une entité administrative et politique originale et unique pour la Guyane laquelle, pour beaucoup de commentateurs, vient s'inscrire dans le cadre de l'élargissement des compétences locales des collectivités françaises, préfigurant les probables évolutions et fusions futures, départements-régions, en France métropolitaine.

À propos de l'AFD

Présente dans l'ensemble des Outre-mer, l'Agence Française de Développement (AFD) finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations et soutiennent la croissance économique, tout en préservant l'environnement. Grâce à ses financements, son expertise et sa production de connaissances, elle appuie le secteur public local, finance les entreprises, l'habitat et l'aménagement urbain, et soutient la coopération régionale. Dans les DOM, à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, l'AFD représente également la banque publique d'investissement Bpifrance, qui finance la création, l'innovation, les investissements et le développement à l'international des PME françaises.

www.afd.fr

<http://outremer.afd.fr>

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Pascal Hoffmann - Tél. : 05 90 2118 70 - email : pascal.hoffmann@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Agence Française de Développement

Laurent Fakhoury tel 05 94 29 90 90 ; email : afdcaienne@afd.fr

Collectivité Territoriale de Guyane

Hervé Tonnaire - Tél. : 05 94 27 11 37 - email : hervetonnaire@ctguyane.fr
